

Compte-rendu de la réunion du Conseil de Gestion de l'École de Droit

Mardi 22 mars 2016 à 17 heures – Salle des Actes

Présents : Madame BAUDOIN - Mme BERTRAND – Mme BERNARD- Mme D'INTRONE- - M. DUBREUIL –M. LAURENT-BONNE- Mme MARLIAC- M. MAUREL- M. MORAND - M. PALERMO.

Présents à titre de membres invités : Mme BRINGUIER — Mme FIORENTINO- M. FRANCOIS- Mme LACROIX- Mme ROCHE- M. RIFFARD- M. VALETTE.

Excusés ayant donné procuration : Mme LAFON- M. LE POMMELEC.

Présidence de la séance : Madame le Doyen Christine BERTRAND.

La séance est ouverte à 17 h 00, Salle des Actes.

1 – Approbation du procès-verbal du conseil de gestion du 3 septembre 2015.

Approbation à l'unanimité.

2 – Diplômes d'Université

- Droit et techniques de l'immobilier

Madame le Doyen présente au Conseil les modifications mineures qui affectent la maquette du diplôme dans ses UE 6 et 7, sans changement de volume horaire global.

Avis favorable à l'unanimité.

- Montage, suivi, gestion de programmes européens

Madame le Doyen présente ensuite la refonte de la maquette du DU Montage, suivi, gestion des programmes européens. Ce DU ouvert à la rentrée n'a pas encore trouvé son public, ce qui a incité ses responsables à proposer une modification de format. Le programme est ainsi resserré en trois blocs de 21 heures chacun, le voyage d'études et les cours d'anglais sont supprimés.

Avis favorable à l'unanimité.

- Droit du travail approfondi et dialogue social

Madame le Doyen explique au Conseil que ce DU qui existe depuis longtemps se propose d'intégrer une question nouvelle et donne la parole à Allison Fiorentino et Gwennhaël François pour présenter les documents. Madame Fiorentino explique le contenu des dernières réformes sur le dialogue social et précise qu'aucun diplôme sur ce thème n'existe actuellement en France.

La proposition est donc d'intégrer cette thématique sur le socle existant du DU droit du travail approfondi, avec un volume de 150 heures, avec un niveau licence requis pour l'accès (une VAP étant bien sûr envisageable). Monsieur François précise la maquette qui comprend deux UE sur les thèmes fondamentaux du droit du travail et quatre sur la négociation collective et le dialogue social. Les interventions seront réalisées par des praticiens, syndicalistes, représentants des organisations patronales...

Monsieur Morand précise que le thème est porteur et qu'une organisation s'est déjà déclarée intéressée.

Monsieur Palermo demande des précisions sur une phrase figurant en rouge dans le document distribué. Madame le Doyen précise qu'elle doit être supprimée car elle n'est pas assez précise.

Madame D'Introne demande s'il est possible de ne suivre que certains modules. Madame le Doyen répond que cette solution est possible, le tarif étant alors proratisé en fonction du nombre d'heures suivies. Toutefois, la validation du diplôme n'est pas possible dans cette configuration. Monsieur François explique l'intérêt du fractionnement en UE pour les professionnels.

Avis favorable à l'unanimité.

3 – Le point est reporté à un prochain conseil.

4 - Intervenants extérieurs

Madame le Doyen présente la liste des intervenants extérieurs assurant moins de 30h équivalent TD (cf. annexe) et précise au Conseil que la commission ad hoc a donné son aval pour chacun d'eux. Une rectification entre M1 et M2 concernant le diplôme d'intervention est effectuée pour un intervenant.

Avis favorable pour chacun d'eux - Approbation à l'unanimité

5. Questions diverses

Madame le Doyen donne la parole à Monsieur Didier Valette, responsable du parcours Droit et fiscalité de l'entreprise- GEFIRE du master droit de l'entreprise. Monsieur Valette présente au Conseil les modalités pédagogiques proposées à partir de la prochaine rentrée. Les enseignements seront regroupés sur les journées du lundi, mardi et mercredi afin de laisser la fin de semaine libre pour d'autres projets pour les étudiants. Ceux-ci pourront ainsi choisir entre l'alternance via un stage ou un contrat de professionnalisation (et, à terme sous forme d'apprentissage), l'inscription en DU Droit approfondi de la fiscalité, ou encore de l'inscription en master MAE à l'Ecole Universitaire de Management via une double inscription. Cela permet de répondre à une demande de compétences managériales pour les juristes d'entreprise qui émerge du marché de l'emploi. Des mécanismes d'équivalence seront mis en place entre les deux masters.

Plusieurs questions sont alors posées par les membres du Conseil. Sont ainsi abordées les problématiques du changement de maquette, de la communication, de la réciprocité.

Avis favorable à l'unanimité.

Madame le Doyen propose au Conseil de nommer le Professeur Nicolas Laurent-Bonne vice-doyen en charge des relations internationales et détaille les actions déjà entreprises.

Avis favorable à l'unanimité.

Madame le Doyen remercie Michel Morand pour l'ensemble de son travail, en particulier pour ce qui concerne le master droit social. Elle propose au Conseil qu'Allison Fiorentino et Gwennhaël François assument conjointement la responsabilité du master à compter de septembre prochain.

Avis favorable à l'unanimité.

Ayant vérifié qu'il n'y avait pas d'autre question diverse, Madame le Doyen lève la séance à 17h50.

Clermont-Ferrand, le 25 avril 2016,

La secrétaire de séance,

A blue ink signature of Claire-Marie Bringuiet, written over a circular official stamp of the University of Clermont-Ferrand.

Claire-Marie BRINGUIER

Le Doyen,

A blue ink signature of Christine Bertrand, written over a circular official stamp of the University of Clermont-Ferrand.

Christine BERTRAND